

BILAN DE L'AGENDA 21 DE MEYRARGUES



BILAN PAR FICHE ACTION



Objectif

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

*Pilote de l'action : Qui est porteur de l'action ?
Personnes associées : Qui d'autre intervient ?*

Contexte

Description des enjeux en termes de développement durable, les problématiques identifiées, les actions déjà réalisées ou en cours sur le thème

Description de l'action

*A qui s'adresse l'action ? Qu'est-ce que l'on fait ?
Quelles sont les étapes ?*

Calendrier prévisionnel : calendrier de programmation

Résultats attendus de l'action

Le ou les objectifs définis doivent être simples et précis pour être facile à mettre en œuvre. Préciser les indicateurs d'évaluation qui permettront de savoir si les objectifs ont été atteints et qui permettront de savoir si l'action s'est mise en place comme prévu.

Budget prévisionnel

Frais à engager ? Qui finance ?

SON BILAN EN 2018

Etat d'avancement

Suivi de l'action

Les éléments sur la mise en œuvre réelle de l'action, particulièrement sur les évolutions vis-à-vis du projet initial

Calendrier de réalisation

Contraintes

Ce qui a fait que l'action ne s'est pas déroulée comme prévue

Opportunités

Ce qui a fait que l'action s'est déroulée comme prévue

Bilan

Indicateurs d'évaluation qui permettent de savoir si l'action s'est mise en place comme prévu et si les résultats attendus ont été atteints. Appréciation sur les réussites et choses à améliorer de l'action.

Budget final

Quelles ont été les frais engagés ? Qui a financé ?

Pistes d'amélioration

Au regard du bilan, qu'est-ce qui pourrait être amélioré à l'avenir.



Action terminée ou en fonctionnement



Action bien avancée



Action en préparation ou à repenser



Action non démarrée ou abandonnée

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche environnementale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann
Personnes associées : Cabinet Luyton

Contexte

La commune s'est fortement étalée dans les années 80. Un des objectifs du PLU est de freiner l'étalement urbain au profit d'une urbanisation plus dense en continuité des pôles existants : le village et le quartier de la gare.

Description de l'action

La démarche PLU est associée à l'Agenda 21 pour certaines orientations du PADD.
Elle a associé aussi une Evaluation de l'Etat Initial de l'Environnement.

Calendrier prévisionnel : Début en 2009

Résultats attendus de l'action

Trouver les leviers à partir des OAP et la réglementation pour atteindre la performance énergétique, favoriser les modes doux, diversifier les formes urbaines, préserver les espaces naturels...

Budget prévisionnel

88 000€

Action 1. Intégrer le développement durable dans le PLU

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

PLU débuté en 2009.

Diagnostic réalisé en 2010-2011.

En 2011, atelier de concertation sur le diagnostic et les orientations, commun avec l'Agenda 21.

Prise en compte dans le PLU des cheminements doux, mise en place d'emplacements réservés et zonage spécifique pour l'installation de parc photovoltaïque (NER).

Gare inscrite dans le PDU du pays d'Aix.

Limitation de la consommation d'espace prônée par le PADD.

Mise en place d'un pourcentage minimum d'espaces verts en fonction des zones du PLU (10-40%), et intégration dans le PLU des éléments de patrimoine remarquables (inventaire annexé au PLU)

Calendrier de réalisation : PLU engagé en 2009 et approuvé en 2017

Opportunités

Evolution de la législation en faveur du DD.

Bilan

Le PLU intègre des principes de développement durable. La mise en place de ces principes se fait progressivement lors de chaque nouveau projet.

Budget final

88 000€

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche environnementale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann
Personnes associées : Fabrice Poussardin

Contexte

La commune possède la maîtrise foncière du terrain où est actuellement situé le stade. Dans un contexte de densification du centre-ville et de limitation de la consommation d'espaces naturels, un quartier sera créé en lieu et place du stade.

Description de l'action

La création d'un nouveau quartier doit traduire des objectifs de développement durable. La commune se rapprochera de la Communauté du Pays d'Aix qui a mis en place un référentiel quartier durable.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2015

Résultats attendus de l'action

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche sociale et environnementale.

Budget prévisionnel

Non précisé

Action 2. Créer un éco-quartier

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Délibéré par la commune en 2013, 1ère étude CAUE, 2ème étude AUPA

2015 Analyse critique étude d'opportunité de la CPA 2017. Etude critique SPLA. Procédure ZAC.

Charte éco-quartier intégrée dans la délibération du conseil métropolitain.

40% logements sociaux prévus et environ 98 à 120 logements sur une totalité de 2hectares.

Calendrier de réalisation : Travaux à partir de 2019, fin prévue en 2021

Contraintes

Retard lié au déplacement du stade (fouilles archéologiques sur le plateau de la plaine et impossibilité immédiate de déplacer la caserne des pompiers pour le Département). Attente des résultats étude de sol pour la réalisation des parkings enterrés.

Opportunités

Accord du Département pour avoir un accès direct au quartier derrière la caserne.

Opération portée par la métropole avec investissements financiers pour l'aménagement des espaces publics.

Bilan

Projet retenu, début du projet d'ici 2019.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche environnementale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann
Personnes associées : Sabine Hugounenc

Contexte

Aujourd'hui les critères de construction traditionnels ne répondent pas forcément aux enjeux du développement durable. Les dernières innovations et évolutions ne sont pas forcément connues du public.

Description de l'action

Ce cahier servira à la commune elle-même dans la réalisation de ses projets, mais son objet est d'être accessible au plus grand nombre. La réalisation de ce cahier sera coordonnée par un comité de pilotage (élus et membres de la CEDEC). Une mission pourra être confiée à un bureau d'études d'architectes et d'énergéticiens pour apporter l'information nécessaire en matière de labellisation, orienter les choix, rédiger le cahier. Il pourra servir aux particuliers afin de mettre en évidence tout ce qui est demandé et codifié dans le PLU (réglementaire) et permettra de rajouter un certain nombre de propositions complémentaires.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Maîtrise des consommations d'énergies, lutte contre les nuisances sonores, aménagement durable du territoire, valorisation du patrimoine paysager.

Budget prévisionnel

6000 €

Action 3.

Créer un cahier de recommandations pour des pratiques de construction et réhabilitation durables

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Projet mis en suspens le temps de la finalisation du PLU.

Des préconisations intégrées au PLU. En 2017 création d'une palette de couleur pour les façades et menuiseries extérieures, à destination des particuliers. Autres recommandations à établir (matériaux durables, récupération des eaux pluviales, palette végétale, ...).

Calendrier de réalisation : Commencé en 2017, à poursuivre pour la création du cahier.

Bilan

Un nuancier de couleurs a vu le jour mais le cahier initialement prévu reste à rédiger.

Budget final

Sans objet

Pistes d'amélioration

Cette action pourrait être regroupée avec l'action 4 dans un guide complet. La mise en place d'un groupe de travail et l'aide du CAUE sont indispensables.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche environnementale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann ?

Personnes associées : Gérard Morfin

Contexte

Meyrargues dispose d'un diagnostic territorial et environnemental détaillé et souhaite que ses aménagements soient en adéquation avec les objectifs visés.

Description de l'action

Prendre en compte pour chaque projet d'aménagement les impacts (bruit, air, eau, déchets, biodiversité, risques).

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Une charte environnementale qui précise pour tous les aménagements : le diagnostic des principales sensibilités, les objectifs retenus, les principales recommandations en matière d'aménagement (imposer les démarches Haute Qualité Environnementale, solaire sur les nouveaux bâtiments, favoriser les énergies renouvelables, matériaux faiblement émissifs et peu consommateurs, chantiers verts, choix des espèces végétales, gestion des eaux pluviales, éclairage, préservation des couloirs écologiques, clôtures perméables à la faune, revêtements de sol perméable, ...).

Budget prévisionnel

4000 €

Action 4.

Créer une charte environnementale pour les projets d'urbanisme

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Une fois le PLU terminé, le diagnostic et le PAGD présentent largement les caractéristiques environnementales de la commune. La création d'une charte n'a plus été jugée indispensable.

Contraintes

Pas suffisamment de projets pour qu'une charte environnementale ait un sens. Il manque également un groupe porteur de l'action.

Pistes d'amélioration

Pourrait être regroupé avec l'action 3 dans un guide complet. La mise en place d'un groupe de travail et l'aide du CAUE sont indispensables.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Organiser le développement urbain en privilégiant une approche environnementale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann

Contexte

Le PADD du PLU devra répondre aux objectifs du PLH et de la loi Duflot (25% de logements sociaux).

Description de l'action

Pour répondre à la demande en logements et aux objectifs du PLH du Pays d'Aix, la commune devra construire 23 logements sociaux, dont 6 « classiques » + 7 en « accession encadrée + 10 en « libre ».

Calendrier prévisionnel : Début dès 2013

Résultats attendus de l'action

Répondre aux objectifs du PLH, contribuer à l'accès au logement sain et salubre, favoriser la mixité et lutter contre les inégalités sociales.

Budget prévisionnel

Non précisé

Action 5.

Favoriser l'accès au logement et la mixité

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Toutes les OAP ont un pourcentage de logements sociaux de 30 à 100%.

Ilot du stade en projet, 100-120 logements dont 40% de logements sociaux.

Programmes divers de logements sociaux (5 ex. Caisse d'épargne et 8 Maison Garcin, 9 ancienne STEP, 7/8 au Moulin, 2 gare de Réclavier, 6 carrière Davoli).

Programme au rond-point de la Barraque annulé pour cause de prescriptions de l'ABF.

Contrat de mixité sociale signé avec l'Etat avec un programme sur 3 ans.

Permis de réhabilitation du château de Meyrargues 25 logements dont 5 sociaux.

Calendrier de réalisation : Permis accordés dès 2015

Contraintes

Durée des procédures et financement

Opportunités

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU, maîtrises foncières de la commune utiles pour la création de logements.

Bilan

De nombreux programmes de logements sont à l'étude, en cours de finalisation et les travaux ont déjà démarrés au château. La commune devrait ainsi répondre aux objectifs du PLH et de la loi Duflot une fois que ces programmes seront terminés.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Favoriser le maintien et la création d'emplois à Meyrargues

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Eric Giannerini

Personnes associées : Fabrice Poussardin

Contexte

La commune possède sur son territoire une zone d'activités économiques en voie de requalification.

Description de l'action

La Mairie souhaite aider les entreprises qui viendront s'installer dans la zone Coudourousse et qui respecteront le développement durable (Normes HQE, démarche BDM...) dans leur mode de construction et / ou dont la vocation sera tournée vers une démarche de développement durable. La Mairie souhaite inciter par des moyens à définir (financier, réduction taxe d'aménagement...).

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Favoriser le développement de l'économie locale ayant une démarche de développement durable.

Budget prévisionnel

Non précisé.

Action 6.

Proposer des exonérations de charges pour l'installation d'entreprises responsables

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Démarche engagée sur la Coudourousse, mais blocage foncier.

Projet de créer un lieu où l'on peut installer des entreprises sur le Plateau de la Plaine, avec des locaux modulables à louer, mais pas forcément d'exonérations.

Difficile d'exonérer les entreprises de charges, avec la baisse des dotations de l'Etat et les limites légales. Difficile également d'établir un critère de responsabilité afin de définir ou non si l'entreprise sera exonérée.

La finalité de l'action a évolué, et l'objectif d'attirer des entreprises reste la priorité.

Contraintes

Baisse de dotations de l'Etat à la commune, exonérations difficiles à mettre en œuvre, pas beaucoup de foncier disponible.

Opportunités

Maitrise foncière au Plateau de la Plaine.

Bilan

La commune exempte les entreprises de la taxe sur les devantures et la publicité extérieure.

Les exonérations sont difficilement réalisables sans maitrise foncière et propriété des locaux, d'autant plus si elle se base sur des critères de respect de l'environnement difficiles à établir.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Favoriser le maintien et la création d'emplois à Meyrargues

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Personnes associées : Gilles Durand

Contexte

Plusieurs agriculteurs ou artisans travaillent sur la commune et ont la possibilité de commercialiser leurs produits : pomme de terre, huile, savon, pain, ...

Description de l'action

La commune, dans la mesure du possible et du respect des règles des marchés publics, favorisera l'approvisionnement en circuit court pour les structures collectives : restaurant scolaire, foyer de l'âge d'or, repas à domicile, mairie...

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2016

Résultats attendus de l'action

Favoriser les circuits courts, valoriser les productions locales et limiter les frais d'approvisionnement.

Budget prévisionnel

Non précisé.

Action 7.

Favoriser les circuits courts avec l'agriculture et l'artisanat local

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Pain bio fait à la boulangerie Angelico qui fournit le restaurant scolaire. Ce dernier s'approvisionne par ailleurs dans la mesure du possible auprès de producteurs locaux, en circuits courts.

Calendrier de réalisation : Début lors de la mise en place des repas bios et locaux au restaurant scolaire

Contraintes

La législation encadre les cahiers des charges et interdit certaines mentions vis-à-vis de la provenance des produits (nombre de km etc.)

Bilan

Des actions sont faites mais restent à développer davantage.

Pistes d'amélioration

Inciter à davantage de circuits courts, se renseigner sur l'offre locale.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Favoriser le maintien et la création d'emplois à Meyrargues

**Action 8.
Développer les foires et marchés**

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Philippe Grégoire
Personnes associées : Gérard Morfin

Contexte

Le projet de requalification d'une nouvelle place de marché (halle) a été revu. Ce projet a entre-autre bénéficié d'un 'Fond FISAC marché' ce qui permet de réaliser les équipements nécessaires au bon fonctionnement d'un marché forain (bornes foraines, revêtement spécifique, éclairage, sonorisation, toilettes...).

Description de l'action

La commune souhaite relancer un marché forain. Il s'agit dans un premier temps de réhabiliter une place qui pourrait accueillir ces événements. Ensuite il faut relancer la démarche afin de proposer un marché. Le jour de la semaine reste à être défini.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Il s'agit de relancer les marchés sur la commune, en passant d'abord par l'instauration d'un lieu adéquat.

Budget prévisionnel

885 500€

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Marché du dimanche arrêté faute de fréquentation. Essai de marché le mercredi matin en 2015 et 2016 mais cela n'a pas eu le résultat escompté (28 forains au début, 5 à la fin).

Marchés d'été nocturnes les jeudis (depuis 2016) a été un succès et va être reconduit.

Meyrargues animation reprend le marché de Noël et le marché nocturne l'été.

Réaménagement de la place des Anciens combattants : le projet d'aménagement conséquent a été abandonné et une réhabilitation a été faite en 2017 (eau, électricité, son, plantations).

Calendrier de réalisation : Lancement du « nouveau » marché le mercredi en 2015, arrêt en 2016. Début des marchés nocturnes en 2016. Réhabilitation de la place en 2017.

Contraintes

Marchés plus développés dans les villages voisins, manque de fréquentation.

Opportunités

Réussite des marchés à thème (Noël, soirées d'été)

Bilan

La place des Anciens Combattants a été réhabilitée. Le marché hebdomadaire a été abandonné mais les marchés nocturnes vont se poursuivre.

Pistes d'amélioration

Réfléchir sur l'utilisation de l'espace aménagé de façon ponctuelle.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Maintenir le niveau d'équipement et de services en cohérence avec la croissance démographique

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand

Personnes associées : Bureau d'études SAFEGE

Contexte

Ancienne station vétuste, ne répondant plus aux exigences démographiques.

Description de l'action

Le nouvel équipement équivalent 4000hab permettra de collecter les effluents du secteur gare qui fonctionne actuellement sous assainissement autonome. La commune a souhaité intégrer des éléments de développement durable dans la conception du bâtiment (panneaux solaires, structure bois, récupération des eaux pluviales...) et le traitement des eaux usées.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Répondre aux enjeux de la croissance démographique tout en favorisant des principes du développement durable.

Budget prévisionnel

2 760 000€

Action 9.

Construire une nouvelle station d'épuration version durable

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

STEP de 4000eq/hab. avec possibilité d'extension en fonction de la croissance démographique.

Panneaux photovoltaïques sur la toiture (30m²).

Pas de récupération des eaux pluviales comme prévu initialement.

Calendrier de réalisation : Construction et mise en fonctionnement en 2015

Opportunités

Aides financières du Département.

Bilan

La station a été construite et mise en fonctionnement en 2015. La commune a intégré des éléments de développement durable dans la conception du bâtiment (panneaux solaires, structure bois) mais pas tous ceux initialement prévus (récupération / réutilisation des eaux pluviales).

Pistes d'amélioration

Intégration du système de retraitement des eaux pluviales et éventuellement celui de retraitement des boues.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Maintenir le niveau d'équipement et de services en cohérence avec la croissance démographique

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand

Contexte

La réglementation oblige les gestionnaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) à mettre en œuvre l'accessibilité des bâtiments pour 2015 et de prévoir une planification pluriannuelle des travaux pour les voiries. Le diagnostic relève un indice d'inaccessibilité de 24 % avec un indice d'accessibilité potentiel de 91 %.

Description de l'action

Mise en accessibilité des bâtiments et principaux lieux publics

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Rendre accessibles les lieux publics aux personnes à mobilité réduite

Budget prévisionnel

208 229€

Action 10.

Plan de mise en accessibilité PMR des bâtiments publics et des espaces publics

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Une étude pour un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) a été lancée en 2013. L'avenue de la République artère principale du village ancien a fait l'objet du diagnostic PAVE. L'église, la médiathèque, la chicane de la crèche, la salle des associations, l'école primaire, la salle des fêtes, la Poste, le théâtre de verdure, et la mairie, ont été rendu accessibles depuis 2016.

Calendrier de réalisation : Débuté en 2016, terminé en 2017

Contraintes

Coûts supplémentaires liés à la demande de l'ABF (ex: changer de matériel)

Opportunités

Suivi par le CAUE pour La Poste et la Mairie.

Bilan

La mise en accessibilité des établissements publics a été effectuée. Il s'agit de la poursuivre sur les futurs espaces publics (plateau de la plaine).

Pistes d'amélioration

Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite le parc du château.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Maintenir le niveau d'équipement et de services en cohérence avec la croissance démographique

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand

Contexte

Le choix de la commune est de maintenir ses équipements publics structurants au sein du village.

Description de l'action

Ainsi, l'école primaire qui nécessite une extension pour répondre aux besoins démographiques demeure sur place, et la commune prévoit son agrandissement à proximité, les équipements sportifs disséminés au sein du village seront à terme regroupés sur le plateau de la plaine. Ce déplacement permettra ainsi de libérer de l'espace en centre village et de répondre aux besoins de logements et d'équipements publics. La réhabilitation complète de la médiathèque permet aussi d'ouvrir de nouveaux espaces qui seront utilisés pour les besoins de la mairie, située à moins de 70 mètres (salle de réunion ...)

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2012

Résultats attendus de l'action

Ce regroupement des moyens et des services dans des lieux stratégiques permettra d'éviter des surcoûts, de mutualiser et d'optimiser les locaux.

Budget prévisionnel

3 800 000€

Action 11.

Inciter au regroupement des bâtiments publics

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Maison Associative Communale (MAC) dans l'ancienne médiathèque.

Salle de réunion dans la nouvelle médiathèque.

Micro-crèche à côté de la crèche actuelle.

Travaux des équipements sportifs sur le plateau de la plaine vont démarrer d'ici fin 2018.

Projet de déplacement des services techniques.

Calendrier de réalisation : Travaux dès 2015 à la médiathèque, 2017 pour la MAC et 2018 la micro-crèche.

Contraintes

Retard lié aux fouilles concernant le déplacement des équipements sportifs.

Opportunités

Le déplacement des tennis libèrera du foncier près des écoles et du restaurant municipal.

Bilan

Des lieux ont été aménagés et regroupés dans ou à côté des bâtiments publics existants. Le déplacement des services techniques est à l'étude.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET MAITRISE

Maintenir le niveau d'équipement et de services en cohérence avec la croissance démographique

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Fabrice Poussardin
Personnes associées : Pierre Bertrand

Contexte

La densification nécessaire de l'habitat en vue de lutter contre l'étalement urbain incite à rassembler et déplacer les équipements sportifs vers le plateau de la Plaine acquis en 2011 à la ville de Marseille et ce, afin de libérer du foncier au cœur du village.

Description de l'action

Rassembler les équipements sportifs au plateau de la plaine (tennis, foot) avec des locaux propres à chacun. Les bâtiments respecteront les principes du DD voire la démarche BDM.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Libérer du foncier dans le centre-ville dans une logique de densification. Faciliter les déplacements aux équipements sportifs et créer un pôle sportif en un lieu unique.

Budget prévisionnel

3 900 000€

Action 12.

Développer les équipements sportifs accessibles pour tous spécifiquement sur le plateau de la Plaine

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Une première étude pré-opérationnelle de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix a été engagée en 2011 sur la zone NDS.

Une Aide à Maîtrise d'Ouvrage a accompagné la commune pour la définition du programme.

Un plan de financement a été voté par le Conseil Municipal le 25 avril 2013.

Autorisation d'urbanisme, permis accordé, défrichage, fouilles archéologiques terminées, le début des travaux est prévu au 3^{ème} trimestre 2018.

Calendrier de réalisation : Début des travaux en 2018

Contraintes

Fouilles archéologiques

Opportunités

Club de foot et tennis étaient demandeurs du regroupement au plateau de la plaine. Cela crée une articulation entre le centre et les quartiers ouest.

Bilan

Le projet a été arrêté, les travaux devraient débuter rapidement. Le tennis et le foot seront dans un premier temps les deux activités sportives regroupées sur le plateau de la plaine.

Pistes d'amélioration

Les accès en mode doux (vélos et piétons) devront être renforcés et pérennisés.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Participer à la valorisation des éléments remarquables liés à l'identité Meyrarguaise

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann
Personnes associées : CAUE, Béatrix Bozzo

Contexte

Un diagnostic et un périmètre d'intervention a été élaboré par le CAUE.

Description de l'action

Mettre en œuvre des matériaux parfaitement compatibles avec les maçonneries traditionnelles, garantir la pérennité des maçonneries grâce à de meilleurs équilibres hygrométriques, inciter à l'utilisation de matériaux pérennes (bois, enduits à la chaux ...). Les menuiseries et fenêtres ainsi que les reprises de cheminée sont prises en compte dans cette action pour contribuer à limiter les déperditions énergétiques.

Calendrier prévisionnel : Débuté depuis 2009

Résultats attendus de l'action

L'objectif de l'opération est de restaurer les façades pour un meilleur cadre esthétique en ville tout en prenant en compte les techniques de rénovation traditionnelles.

Budget prévisionnel

40 000€/an

Action 13.

Valoriser les façades du centre ancien

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Démarré en 2009, 55 rénovations de façades réalisées entre 2011 et mai 2018 pour un montant total de 634 817€ subventionnés à hauteur de 10% par CPA (63 481€) et 30% par la commune (190 445€).

Calendrier de réalisation : Se poursuit depuis 2009

Opportunités

Des recommandations techniques
Subventions communales et métropolitaines.

Bilan

Le financement à hauteur de 40 % du prix des travaux est assuré par la commune et la métropole. Le suivi est réalisé par l'architecte du CAUE (visite sur place, établissement des prescriptions, conformité). En moyenne 8 façades réhabilitées par an. Ces rénovations ont largement contribué à l'amélioration du centre ancien.

Budget final

190 445€ entre 2011 et 2018

Pistes d'amélioration

Inciter au ravalement des façades du centre ancien régulièrement afin de les entretenir et éviter les réhabilitations complètes.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Participer à la valorisation des éléments remarquables liés à l'identité Meyrarguaise

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Philippe Grégoire
Personnes associées : CAUE

Contexte

Une étude du CAUE a permis d'identifier et de localiser des éléments de patrimoine à valoriser ou préserver, annexée au PLU pour apporter des prescriptions ou des préconisations. Le PLU viendra apporter dans sa réglementation et ses annexes les prescriptions et recommandations.

Description de l'action

Des traces du patrimoine sont à révéler et à préserver (tracé de l'aqueduc romain, canaux d'irrigation, patrimoine industriel et ferroviaire...)

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2011

Résultats attendus de l'action

Il s'agit aussi d'encourager le développement d'initiatives protectrices en créant une association de bénévoles autour de l'axe touristique.

Budget prévisionnel

80 000€

Action 14.

Valoriser et informer sur le patrimoine communal

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Inventaire patrimonial annexé au PLU.

Finalisation de la réhabilitation des arches de l'Aqueduc (en cours de conventionnement avec l'INRAP).

Parcours de découverte. Sentier historique. Sentier sonore (Hétérotopies). Sentier aqueduc de la Traconnade (en cours).

Journée du patrimoine et fête de la science chaque année.

Parc du château devenu propriété communale en 2017. Aménagements en cours pour accès au public (débroussaillage, comblement ancienne piscine, réhabilitation ancienne glacière ...). Restauration cabanon chasseurs 2018.

Calendrier de réalisation : Se poursuit depuis 2011

Contraintes

La réhabilitation du patrimoine a un coût élevé vis-à-vis des finances de la commune.

Obtention des autorisations des propriétaires privés pour la création des sentiers.

Opportunités

Patrimoine communal riche et varié. Aide du Grand Site Sainte Victoire et du Département pour la rénovation de l'aqueduc romain.

Bilan

De nombreuses actions et événements ont lieu. Des sentiers de découverte ont été élaborés. Ces actions sont à poursuivre et renforcer.

Budget final

Acquisition du Parc du château à l'euro symbolique.

Pistes d'amélioration

Valoriser et informer sur le patrimoine non valorisé ex : ancien canal du Verdon...

Ouvrir le parc du château aux habitants afin qu'ils puissent s'y promener librement.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Participer à la valorisation des éléments remarquables liés à l'identité Meyrarguaise

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Philippe Mioche

Personnes associées : Association Mémoire et Histoire du Val de Durance

Contexte

Les ateliers de l'Agenda 21 ont soulevé le besoin de création d'une association pour la préservation et valorisation du patrimoine.

Description de l'action

Fondée en 2013 elle a vocation à s'élargir à des habitants des communes du Val de Durance. L'association produira des montages vidéo/textes/photos ; des expositions virtuelles sur les thématiques choisies. Il s'agit de constituer progressivement une vidéothèque des mémoires et de l'histoire. Chaque « produit » est une vidéo de 55 minutes qui alterne une narration, des témoignages, des documents et des images fixes ou non. Les produits seront déposés dans l'Espace des Mémoires de la médiathèque de Meyrargues qui sera créé et visibles sur rendez-vous. Ils pourront aussi être présentés à la demande dans les communes du Val de Durance.

Calendrier prévisionnel : Début en 2013

Résultats attendus de l'action

Le but est de valoriser les mémoires et l'histoire, de créer des liens entre les générations (transmissions des anciens), de créer des liens entre anciens et nouveaux habitants, de tisser des coopérations avec les villes voisines. L'objectif est de créer deux productions par an.

Budget prévisionnel

1000€/an

Action 15.

Créer et développer l'association « Mémoires et Histoire du Val de Durance »

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

3 films ont été réalisés en coopération avec l'université : sur les sœurs de campagnes, sur l'usine Barbier Dauphin et sur la libération de Meyrargues. Ils ne sont pas accessibles au public et ont été présentés à la médiathèque.

Une sortie au mémorial des Milles a été organisée entre élus.

Calendrier de réalisation : 2013-2018

Contraintes

Travail réalisé non consultable au public. Pas d'espace dédié à la médiathèque.

Opportunités

Moyens de l'université mis à disposition pour réaliser les films grâce à P. Mioche (ancien enseignant).

Bilan

La collecte des témoignages et des différents documents est réalisée par les membres de l'association. Les films réalisés ne sont pas consultables et n'ont donc pas la portée souhaitée. Beaucoup de sujets encore non-traités.

Pistes d'amélioration

Rendre le travail consultable, poursuivre la réalisation de films et travailler avec les communes voisines.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Préserver les grands équilibres écologiques

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGÉE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Personnes associées : Philippe Grégoire

Contexte

Les plantations et aménagements paysagers nécessitent une gestion différenciée et globale pour s'inscrire dans la démarche A21.

Description de l'action

Cela consiste à rédiger un plan d'actions permettant d'utiliser des végétaux adaptés au climat local, de faire connaître des techniques d'entretien qui limitent la consommation d'eau. Ce guide sera partagé avec les services techniques.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Protéger et maintenir la biodiversité ainsi que la ressource en eau.

Budget prévisionnel

12 400€

Action 16.

Mettre en pratique une gestion durable des espaces verts

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

L'inventaire patrimonial et le diagnostic du CAUE ont été réalisés. Le calendrier est disponible pour les services techniques avec le plan de gestion différenciée des espaces verts.

Calendrier de réalisation : Plan de gestion différenciée mis en place en 2015, nouvel agent depuis 2017.

Contraintes

Action limitative dans la diversité des végétaux à planter du fait de la restriction aux espèces locales et peu exigeantes en termes d'arrosage.

Manque de personnel pour aménager et entretenir tous les espaces selon les recommandations du plan.

Opportunités

Aide et appui du CAUE pour le diagnostic et les préconisations.

Bilan

Démarche zéro-phyto menée par les services techniques mais sans reconnaissance via une certification.

Plantation d'espèces variées pour limiter les risques de propagation des nuisibles.

Plantation d'espèces mellifères en lien avec les ruches installées au parc du château.

Recrutement en 2017 d'un agent technique spécialisé dans les espaces verts.

Entretien du Vallat, renforcement des berges, plantation d'espèces utiles, enlèvement de la vase.

Dans le cadre du « Printemps devant ma porte » il a été proposé d'entretenir un espace vert et de participer à l'embellissement du village.

Pistes d'amélioration

Synthétiser le plan de gestion différenciée sous forme de calendrier afin de déterminer un « parcours » hebdomadaire ou mensuel pour les services techniques.

Récupérer et partager des idées de gestion avec les habitants et associations.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Préserver les grands équilibres écologiques

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Gérard Morfin
Personnes associées : Marylène Logeais

Contexte

Les espaces naturels font l'objet de dépôts sauvages perpétuels.

Description de l'action

Constatation de décharges sauvages, évaluation du volume et du poids à enlever, évaluation de l'accessibilité, vérification de la propriété du terrain (public ou privé). Puis faire un état des lieux écrit et prise de photos de la situation et poursuivre pénalement les auteurs. L'enlèvement sera effectué par des professionnels ou les services techniques sur le domaine public.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Eradiquer les décharges sauvages, embellir les espaces naturels.

Budget prévisionnel

Sans objet

Action 17. Eradiquer les décharges sauvages

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Repérages et cartographie avec photos.
Constatation par la police municipale.
Sur terrains publics : intervention des services techniques.
Sur terrains privés : injonction aux propriétaires par la mairie.

Calendrier de réalisation : Enlèvements réguliers depuis 2013, se poursuit

Contraintes

Beaucoup d'incivilités, déchets sur l'espace public moins présents mais toujours observables. Il y a un certain renouvellement des personnes qui font preuve d'incivisme.

Opportunités

Une habitante et un élu qui repèrent et photographient les sites à nettoyer.

Bilan

Aide du Grand Site Ste Victoire, en moyenne plus d'une dizaine d'actions d'enlèvement par an.
Le nombre de dépôts sauvages constatés a tendance à diminuer.

Pistes d'amélioration

Multiplier la communication et la prévention.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Préserver les grands équilibres écologiques

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand

Personnes associées : Frédéric Blanc

Contexte

Chasseurs, randonneurs, motocross, 4x4, VTT, quads, joggeurs, nombreux pratiquent la forêt meyrarguaise pour certains dans le respect du milieu, pour d'autres en s'affranchissant de toute règle et créant ainsi d'importants dommages sur le milieu.

Description de l'action

Un élu référent sera nommé pour suivre les actions de la Charte Forestière Territoire. Un comité local se réunira à un rythme trimestriel pour échanger sur les questions de : gestion des espaces boisés, fréquentation, multi-usages, accès, protection.

Il s'agira d'un comité de concertation qui n'aura pas de pouvoir décisionnel, dont l'avis ne sera pas opposable, mais qui a bien vocation à coordonner les usages par la concertation.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Prévenir l'érosion des sols et de la biodiversité tout en continuant les multi-usages faits de la colline. Informer sur la réglementation et avoir une gestion raisonnée de l'espace boisé.

Budget prévisionnel

Sans objet

Action 18.

Organiser une concertation autour de la gestion des forêts

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

L'action mise en place est davantage orientée vers la prévention des risques incendies.

Réunions sur les obligations légales de débroussaillage annuelles (OLD), dernière en juillet 2017.

Articles annuels dans le BIM sur les risques d'incendies.

Actions menées par le Grand Site Sainte Victoire.

Calendrier de réalisation : Réunions publiques depuis 2014

Opportunités

Prévention sur les incendies

Bilan

Des réunions publiques sont organisées, des informations sont véhiculées dans le BIM mais il n'y a pas de comité local comme prévu initialement.

Pistes d'amélioration

Recentrer l'action sur les usages fait de la forêt tout en continuant la prévention sur les incendies.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Redonner de la qualité aux espaces publics

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Personnes associées : Philippe Grégoire

Contexte

Banalisation et appauvrissement des espaces publics constatés.

Description de l'action

La commune a demandé, dans un premier temps, un schéma directeur des espaces publics au CAUE puis l'a mandaté pour qu'il l'aide à la réalisation d'une charte afin d'assurer une continuité et une harmonie entre les différents projets.

Calendrier prévisionnel : Commencé depuis 2009

Résultats attendus de l'action

Cette charte vise à harmoniser : Eclairage urbain, mobilier urbain, Signalétique, Revêtements de sols. Cette charte servira de guide pour les services techniques...

Budget prévisionnel

2 383 000€

Action 19.

Améliorer de façon qualitative et durable les espaces publics

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

L'inventaire patrimonial et le diagnostic du CAUE ont été réalisés en 2015. Le guide des matériaux a été réalisé. De nombreux travaux ont été réalisés : mur du château, mur d'entrée de ville Sud, murets, placettes ...

Calendrier de réalisation : Se poursuit

Opportunités

Chantiers bénévoles (Gadz'arts, Gabion) sollicités pour réhabiliter les espaces

Bilan

Réalisation d'un guide des matériaux durables pour la commune 2015 par le CAUE pour les Services Techniques. Le travail a également été effectué dans une optique d'homogénéisation du mobilier urbain. Enfouissement depuis 2013 d'environ 80 lignes électriques aériennes.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement

L’ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann
Personnes associées : Philippe Grégoire

Contexte

L'installation des points de covoiturage incite l'utilisation des modes de déplacements doux. La révision complète de la signalétique communale permet désormais de se situer très précisément sur les chemins des quartiers extérieurs.

Description de l’action

Le plan de circulation dans l'artère principale du centre village va être modifié pour fluidifier le trafic des véhicules, créer du stationnement réglementé proche des commerces et des trottoirs normalisés pour sécuriser le cheminement des piétons. Des voies piétonnes et cyclables vont être aménagées vers les grands axes extérieurs. Les entrées de ville requalifiées pour faciliter et sécuriser leurs fréquentations routières, intégreront également la circulation des piétons et cyclistes dans leur aménagement.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Développer les modes de déplacements doux et les encourager tout en assurant et renforçant la sécurité routière.

Budget prévisionnel

8 600€

Action 20.

Réaliser un plan de circulation intégrant les déplacements doux et renforçant la sécurité routière

SON BILAN EN 2018



Suivi de l’action

L’objectif a été intégré au PLU : emplacements réservés, élargissement de voies, création de pistes cyclables, voie piétonne/cyclable prévue pour lier centre commercial et Gare avec le projet de pôle multimodal, élargissement du rond-point. Projet de requalification de l’avenue de la République à sens unique d’ici 2019.

Calendrier de réalisation : intégré au PLU

Contraintes

Il n’y a pas eu de mesure des linéaires des voies douces créées.

Il n’y a pas eu de travaux de jonction des différents tronçons réalisés.

Opportunités

Réalisation d’un plan pour les transports à la demande. Les chemins et maisons ont été numérotés.

Bilan

Des modes de cheminement doux sont intégrés à chaque nouveau projet d’aménagement ou de réhabilitation. L’objectif principal est de relier le centre au quartier Coudourousse par des voies piétonnes et cyclables.

Pistes d’amélioration

Etablir un point de départ à partir duquel on renseigne à chaque nouvelle réalisation la distance piétonne et cyclable nouvellement créée. On pourra ainsi dire à terme les km de cheminements doux créés sur la commune.

Connecter les bandes cyclables réalisées et proposer des aménagements cyclables pour le centre-ville.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Fabrice Poussardin
Personnes associées : Pierre Bertrand

Contexte

Le renforcement du quartier de la gare nécessite de mener la réflexion au niveau de l'ensemble du quartier et de son articulation au centre ancien en améliorant les réseaux de voiries et en prévoyant les cheminements pour les piétons et les cyclistes. Le quartier sera identifié dans le futur SCOT comme une zone d'activités dont il faudra renforcer la requalification.

Description de l'action

Une étude sur la réalisation d'un véritable pôle multimodal sera menée. Une orientation d'aménagement et de programmation est prévue au PLU avec la possibilité de créer du logement pour faire de ce quartier un lieu de vie et non un simple pôle de report modal. La prise en compte des nuisances sonores et leur réduction se retrouvera dans le zonage du PLU.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

L'objectif est de faire de la gare un futur pôle d'échanges permettant le rabattement des voitures et des bus.

Budget prévisionnel

Non précisé

Action 21.

Modernisation du quartier de la Gare pour favoriser l'offre multimodale

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

La gare et le parking vont être réhabilités, un accès de bus va être mis en place ainsi qu'un parc vélo. Des accès piétons et cyclables seront également intégrés.

Calendrier de réalisation : études engagés, travaux pour 2020

Contraintes

Perte de certaines aides de financement pour la commune et manque de maîtrise foncière.

Opportunités

Le circuit la Méditerranée à vélo qui fera une étape à Meyrargues et nécessite la mise en place d'une voie cyclable depuis le carrefour frontalier avec Peyrolles jusqu'à la gare.

Bilan

Le projet de pôle multimodal est bien avancé, les travaux devraient commencer d'ici à 2020.

Budget final

La réhabilitation de la gare, du stationnement et l'assainissement vont être réalisés pour 3,4 Millions €.

Pistes d'amélioration

Avoir une vraie réflexion sur la connexion cyclable, du village vers la gare, puis au-delà vers Peyrolles et le collège.

PRESERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGÉE EN 2013

Pilote de l'action : Alexandre Bozzo

Contexte

Il est proposé d'étudier la possibilité de renouvellement du parc de véhicules avec une partie du parc qui pourrait se constituer de véhicules dits propres.

Description de l'action

La ville investira dans l'achat de véhicules propres. En fonction des résultats de cette expérimentation, la Commune décidera de la poursuite, voire du développement de l'utilisation de ce type de véhicules. Par ailleurs il sera étudié la possibilité d'installer une borne de rechargement sur la Commune. Il est également proposé d'étudier la possibilité de mise en place de VTT pour la police municipale.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

L'objectif est de diminuer la consommation d'énergies fossiles. Montrer l'exemple aux habitants en incitant aux modes de déplacements qui limitent la pollution atmosphérique.

Budget prévisionnel

41 293€

Action 22.

Investir dans des véhicules propres pour les services municipaux

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

2 véhicules électriques et 1 hybride achetés en 2013 pour les Services Techniques avec projet d'installation d'une borne double de rechargement rapide.

Calendrier de réalisation : Achat des véhicules en 2013, installation de la borne de rechargement en 2019

Bilan

Le projet d'installation de la borne a été repoussé et est actuellement à l'étude. Des véhicules propres ont été achetés et sont quotidiennement utilisés par les ST.

Pistes d'amélioration

Il n'y a pas eu de suivi pour contrôler la consommation des véhicules pour pouvoir ainsi comparer les coûts avec des véhicules « classiques ». Il faudrait ainsi relever les dépenses et les km parcourus sur une année afin de comparer avec un véhicule similaire à essence ou diesel. En fonction du prix de l'électricité et de l'essence (en moyenne), des consommations respectives (selon la fiche technique des véhicules) et du nombre de km parcourus, on pourrait calculer les gains que permettent de réaliser les véhicules propres.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Gérer durablement l'énergie

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandra Thomann

Contexte

Un premier projet a vu le jour avec la réhabilitation de la médiathèque qui s'est inscrite dans une démarche Bâtiments Durables Méditerranéens.

Description de l'action

Les nouveaux projets de réhabilitation ou de construction devront aussi s'inscrire dans cette démarche BDM prenant en compte le cahier des charges de Qualité Environnementale Bâtiments ou équivalent. Cela pourra concerner l'extension de la crèche (+40 places dans l'immédiat) l'agrandissement de la cantine scolaire et de la capacité d'accueil de l'école, le déplacement du centre aéré au niveau du plateau de la Plaine.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Intégrer la qualité environnementale dans les projets de construction, montrer l'exemple aux habitants, privilégier les pratiques durables et maîtrise des consommations.

Budget prévisionnel

598 100€

Action 23.

Intégrer la qualité environnementale dans la construction et réhabilitation de bâtiments communaux

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

La médiathèque a été rénovée suivant la démarche BDM. Le bâtiment sportif qui prendra place au plateau de la Plaine devrait également suivre cette démarche.

Calendrier de réalisation : Reconstruction de la médiathèque à partir de 2014

Contraintes

La municipalité n'engage pas forcément d'autres gros travaux de construction qui pourraient faire l'objet d'une démarche BDM.

Opportunités

Le fait que la médiathèque ait été détruite a permis de la reconstruire en respectant les principes du Développement Durable.

Bilan

La démarche BDM est intégrée dans les consultations des marchés relatifs à ces gros travaux d'aménagement.

Pistes d'amélioration

Intégrer la démarche BDM aux futurs bâtiments sur le plateau de la Plaine.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Gérer durablement l'énergie

Action 24.

Favoriser le développement d'énergies renouvelables

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel
Personnes associées : Pierre Bertrand

Contexte

Des panneaux photovoltaïques sont déjà présents sur l'école élémentaire.

Description de l'action

La commune dispose de foncier dont elle envisage une mutation pour la création de parcs solaires (sur l'emplacement d'une ancienne décharge brute et sur une zone classée NA au POS actuel pour laquelle la mutation en zone d'activité est compromise par la présence d'un gazoduc).

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2009

Résultats attendus de l'action

Développer les énergies renouvelables sur la commune.

Budget prévisionnel

112 000€

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Panneaux solaires installés : en 2010 école primaire 52m² environ 7000€ de recettes/an, en 2014 salle de la colonie 200m² environ 3000€ de recettes/an, en 2015 STEP 30m² environ 4000€ de recettes /an
Projet de parc photovoltaïque à l'Espougnac sur 14 hectares, 421 000 modules qui produiraient 9Mw.

Calendrier de réalisation : installations en 2010, 2014 et 2015

Contraintes

Nécessité de l'accord de l'Etat pour lancer le projet de ferme photovoltaïque. Prendre en compte tous les impacts éventuels. Présence du gazoduc qui impose de nombreuses contraintes.

Opportunités

Maitrise foncière importante au niveau de l'Espougnac et réservée dans le PLU pour des projets de développement d'énergies renouvelables. Permet de mettre en place du pastoralisme pour l'entretien des terrains.

Bilan

Des réalisations en photovoltaïque ont vu le jour. Les rendements sont inégaux tout comme les prix de rachat de l'énergie produite.

Le projet de ferme photovoltaïque a été retenu et est en cours de finalisation. Le projet doit être approuvé par l'Etat.

Pistes d'amélioration

Un suivi régulier de la production afin de limiter les « pertes » issues de pannes.

Communiquer sur les bénéfices des installations réalisées.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Gérer durablement l'énergie

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand
Personnes associées : Jean Demenge

Contexte

Les bâtiments communaux sont tous très anciens et utilisent l'électricité ou le gaz pour le chauffage.

Description de l'action

Pour réduire les dépenses énergétiques des actions sont à renforcer : sensibilisation des comportements humains (agents, enfants des écoles, membres des associations) par des journées d'information et des affiches dans les locaux ; réalisation d'un inventaire du patrimoine communal et d'un programme d'intervention ; affichage d'indicateur sur les bâtiments communaux ; moyens techniques (mise en place d'une gestion technique des bâtiments) ; créer une ligne budgétaire des économies réalisées pour des investissements futurs visant la réduction de la dépense énergétique.

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2011

Résultats attendus de l'action

L'objectif est de réduire les consommations énergétiques.

Budget prévisionnel

3 545€

Action 25.

Poursuivre les actions pour limiter les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Détecteurs de mouvements pour la lumière et les robinets de la mairie.

Installation d'ampoules LED.

Réfection des salles de classe et du sas d'entrée à l'école.

Calendrier de réalisation : depuis 2013

Contraintes

Financières, et évolution lente des comportements des agents et usagers des espaces publics.

Opportunités

Poursuivre la sensibilisation comme les soirées Info Energies de février 2018.

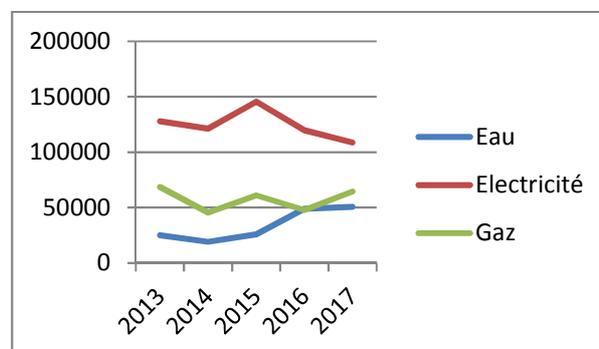
Bilan

Des travaux et aménagements ont été mis en place. Il faut désormais le généraliser à tous les bâtiments communaux qui sont encore équipés de matériel ancien et énergivore.

Pistes d'amélioration

Sensibiliser, former les agents aux économies d'énergies et installer des systèmes économes sur chaque bâtiment communal.

Mettre en place un suivi régulier des consommations et s'engager à une publication régulière des résultats.



AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Gérer durablement l'énergie

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand
Personnes associées : Alexandre Bozzo

Contexte

La mairie a commencé à changer certains éclairages publics par des LEDS ou du photovoltaïques.

Description de l'action

Réaliser un diagnostic concernant l'éclairage public (données, cartographie...) et procéder au remplacement des candélabres vétustes et énergivores.

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2010

Résultats attendus de l'action

Réduction des coûts de l'éclairage public.

Budget prévisionnel

58 612€

Action 26.

Poursuivre la rénovation et l'amélioration de l'éclairage public dans le but d'économiser l'énergie

SON BILAN En 2018



Suivi de l'action

En 2018 : 392 candélabres sur 651 remplacés par des lanternes à LED moins énergivores avec notamment un abaissement automatique de l'intensité lumineuse entre 23h et 05h, et une vingtaine de candélabres photovoltaïques

Calendrier de réalisation : Se poursuit depuis 2010

Contraintes

Incompatibilité de certains lampadaires avec des ampoules LED, il faut changer la totalité du lampadaire. Contraintes financières.

Opportunités

Obligation de remplacer les candélabres à « boules » énergivores et devenus interdits.

Bilan

Depuis 2010 la commune poursuit son action de remplacement des candélabres. Il reste encore un peu moins de la moitié des candélabres à remplacer.

Pistes d'amélioration

Se fixer un objectif de candélabres à remplacer par année pour au final parvenir au remplacement des 651.

Faire un bilan des consommations actuelles et les comparer aux anciennes.

Etudier la possibilité d'éteindre les lumières la nuit, pour limiter les consommations et préserver la biodiversité.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Assurer la protection de la ressource en eau

Action 27.

Sécuriser la distribution de l'eau de ville par la Société du Canal de Provence

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Pierre Bertrand

Contexte

La commune ne dispose que d'une seule source d'alimentation en eau potable et n'est donc pas couverte en cas de pollution de celle-ci.

Description de l'action

La solution retenue consiste à prévoir une aire de stationnement pour une station mobile de potabilisation louée (en cas de besoin) et raccordée au réseau de la Société du Canal de Provence (SCP) existant (carrefour de la Baraque). Il convient donc de prévoir une alimentation de substitution d'origine différente et commutable sur le réseau de distribution d'eau de la Société du Canal de Provence.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Sécurisation du réseau de distribution d'eau.

Budget prévisionnel

150 000€

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Une arrivée d'eau brute SCP installée en 2013 au rondpoint de la Baraque avec le raccord des canalisations, réseaux de réinjection.

La station de potabilisation fixe recommandée par l'ARS n'a pas encore été mise en place.

Avec les travaux actuels, si la source principale est polluée, le village peut être réapprovisionné avec l'arrivée d'une station de potabilisation mobile en 12h.

Calendrier de réalisation : Travaux terminés en 2017

Contraintes

Station de potabilisation fixe très coûteuse mais recommandée par l'ARS.

Opportunités

La Métropole devrait prendre en charge la compétence.

Bilan

La sécurisation a été effectuée. Toutefois l'option de l'installation d'une station de potabilisation fixe n'a pas été retenue car trop coûteuse.

En cas de pollution de la source principale il faudrait ainsi attendre environ 12h avant de pouvoir réapprovisionner le village (temps nécessaire à l'arrivée d'une station mobile).

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Assurer la protection de la ressource en eau

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Jean Demenge

Personnes associées : Pierre Bertrand

Contexte

Implantation de 51 compteurs d'eau depuis 1901, or on observe un manque de suivi des consommations.

Description de l'action

Repérage par photos de tous les compteurs, analyse de toutes les factures. Procéder à un relevé des compteurs par un agent technique deux fois par an en plus des deux relevés de la SEM. Mettre en place un suivi au niveau des services techniques (tableau) Limiter les consommations d'eau aux fontaines des écoles. Mettre en place des économiseurs d'eau dans les bâtiments publics. Limiter le nombre de factures annuelles : passage de 30 à 1 facture globale

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Connaître l'implantation géographique des points de distribution, les utilisateurs (particuliers dans les bâtiments communaux), et l'évolution des consommations sur les 5 dernières années. Assurer un suivi des consommations d'eau pour réduire les consommations et limiter les risques de fuite

Budget prévisionnel

1000€

Action 28.

Limitation des consommations d'eau dans les bâtiments communaux

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

La facture liée à l'eau a doublé entre 2013 et 2017 (environ 25 000 à 50 000€). De nombreuses fuites ont été constatées et ont considérablement augmentées les volumes consommés.

Calendrier de réalisation : se poursuit depuis 2013

Contraintes

Financières, et lent changement des comportements des agents et usagers.

Bilan

Un élu se charge de contrôler les factures et de détecter d'éventuelles fuites mais les éventuelles réparations ne sont pas toujours effectuées dans les plus brefs délais.

Pistes d'amélioration

Quand les réparations sont du ressort des Services Techniques, faire de ce travail une priorité afin de limiter les pertes.

Proposer une formation à un agent des services techniques aux questions relatives à l'eau et à la plomberie.

Réaliser un suivi régulier des consommations, des incidents, et communiquer régulièrement sur les améliorations.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Continuer à diminuer les déchets à la source et augmenter le tri sélectif

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Gérard Morfin

Contexte

Il existe sur la commune 17 Points d'Apport Volontaires et une déchèterie.

Description de l'action

Il s'agit d'augmenter et d'améliorer les quantités des receveurs (Point de regroupement, Point d'apport volontaire), d'améliorer leur utilisation : fixe-bacs, sécurité, de sensibiliser toutes les populations concernées : écoles, restaurant scolaire, gymnase, réunions publiques. Les services communaux montreront l'exemple.

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2009

Résultats attendus de l'action

Il s'agit de jeter moins et de trier davantage ce qui est jeté.

Budget prévisionnel

6000€

Action 29.

Veiller au maintien du tri sélectif au niveau de la population et des services municipaux

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Ajout d'un point d'apport volontaire. Ces derniers ont été enterrés ce qui augmente le volume de réception. Création d'une vingtaine de logettes (cache conteneurs) qui améliore le cadre esthétique de vie.

3 bornes de vêtements (3,5kg collectés par an contre 2,5 kg moyenne nationale).

Baisse de 3% des ordures ménagères émises entre 2015 et 2017 passages de 346 kg/hab à 337 kg/hab.

Augmentation du tri sélectif 197 tonnes (52kg/hab) en 2015/2016 et 204 tonnes (53,4kg/hab) en 2016/2017 (augmentation de 4%).

Distribution de 400 « stop pub » sur 1800 boîtes aux lettres en 2016.

Opération « balance ton sapin » à l'issue de la période des fêtes de fin d'année 2017 qui a permis de récolter une centaine de sapins qui ont été revalorisés en matière sèche pour les composteurs sur la commune.

Mise en place d'un partenariat avec la Poste « recygo » concernant le papier issu de la mairie (235kg de papier récupéré la première année).

Inscription à SERD Semaine Européenne de réduction des Déchets pour 2018, avec des opérations de sensibilisation.

Calendrier de réalisation : Se poursuit

Opportunités

Retours d'expérience des autres communes

Bilan

Les habitants sont encore trop peu réceptifs et sensibles au tri. Les incivilités perdurent, encore trop de déchets jetés au sol. Cependant de bons résultats sont observés par rapport à la moyenne nationale. Une dynamique naissante est en marche.

Pistes d'amélioration

Il faudrait améliorer la communication sur le tri sélectif et la valorisation. La semaine Européenne des déchets est une opportunité.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Continuer à diminuer les déchets à la source et augmenter le tri sélectif

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Gérard Morfin

Contexte

Une enquête auprès des habitants de la rue Zola a révélé que ceux-ci désiraient disposer d'un point de compostage collectif.

Description de l'action

Diffuser la pratique du compostage domestique via des aires de compostage pédagogiques et des outils. Accompagner l'émergence de projets de compostage de proximité.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Permettre à tous les citoyens de prévenir le gaspillage alimentaire, et de réduire, gérer et valoriser leurs bios déchets.

Budget prévisionnel

43 000€

Action 30.

Développer le compostage sur la commune

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Mise en place en 2014 d'un compost collectif Place V. Hugo pour 21 familles soit 4 bacs (3 nouvelles familles se sont greffés depuis) environ 2,5 tonnes de compost collectés par an.

Un autre compost mis en place aux jardins partagés en autoconsommation.

Projet d'installer de nouveaux lieux de compostage collectif Grand Vallat, Pourane.

Les Services Techniques alimentent les composteurs en matière sèche obtenue avec le broyat des déchets verts, puis utilisent le compost dans la gestion des espaces verts.

Calendrier de réalisation : Installation du compost collectif en 2014 à V. Hugo

Contraintes

Un point de compost collectif doit émaner d'une demande des habitants pour fonctionner.

Opportunités

2 familles supplémentaires se sont rajoutées place V. Hugo, intérêt suscité dans d'autres quartiers, aide ex-CPA, bonne volonté des participants.

Bilan

Un compost collectif a été installé et fonctionne bien. De nouveaux projets sont à l'étude. Les services techniques ont bien assimilé les enjeux et jouent un rôle important dans le processus de compostage.

Pistes d'amélioration

Concerter les différents quartiers de la ville pour l'installation de nouveaux composteurs collectifs.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Avoir une gestion éco-responsable de la commune

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Eric Giannerini

Contexte

L'entrée dans la société de l'information entraîne une modification des comportements des usagers face aux services.

Description de l'action

Assurer l'aménagement numérique de la commune et développer les moyens d'accès et d'accompagnement au plus près des usagers : espaces publics numériques en accès libre, faciliter et simplifier les démarches administratives en créant un portail de services.

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2011

Résultats attendus de l'action

Permettre des gains de temps, de déplacements et de papier avec la numérisation des services de la commune.

Budget prévisionnel

6000€

Action 31.

Faciliter et simplifier les démarches administratives

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Les documents entre la comptabilité de la commune et le trésorier payeur ont été dématérialisés, l'obtention d'une connexion SDSL permet d'optimiser l'envoi de documents. Dématérialisation des démarches administratives (inscriptions garderie, réservation des salles publiques et du matériel, paiement des frais de restaurant scolaire etc...) afin de limiter les déplacements et l'utilisation de papier.

Pour la mise à disposition des salles et du matériel, la réservation en ligne est possible depuis 2015. Depuis cette date 327 réservations de particuliers et 517 pour les associations ont été faites de façon dématérialisée. Un système de procès-verbal électronique est mis à disposition de la police municipale depuis 2016.

Calendrier de réalisation : Se poursuit depuis 2011

Contraintes

Inconvénients dus au matériel informatique (bug...). Les nouvelles démarches ne sont pas encore forcément bien maîtrisées et développées étant donné que ce sont des innovations récentes et donc encore améliorables.

Opportunités

Obligation légale de dématérialiser certaines procédures.

Bilan

De nombreuses démarches sont et ont été menées, elles font désormais partie des pratiques habituelles de la commune et des usagers.

Pistes d'amélioration

Mettre à jour dès qu'il est possible les logiciels et autres programmes.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Avoir une gestion éco-responsable de la commune

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Contexte

La commune se doit de montrer l'exemple.

Description de l'action

Plusieurs chantiers seront conduits : la formation au développement durable de tout agent communal. La réduction des fournitures dans le fonctionnement administratif tel le papier, les consommables informatiques, l'énergie, les carburants. Cela passera notamment par l'élaboration d'un guide de l'éco-agent afin de permettre à chaque agent d'acquérir les bons réflexes mais aussi par une meilleure utilisation des nouvelles technologies. Cela se traduira notamment par la limitation des « jetables », par une attention particulière apportée à l'origine des produits (locaux, de saison...), l'incitation à la mutualisation des moyens de déplacement ou encore le recours à des centres d'aide par le travail.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Faire du développement durable une réalité au sein des services communaux.

Budget prévisionnel

7 200€

Action 32.

Intégrer le développement durable dans les pratiques professionnelles de la collectivité

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Formation aux économies d'énergies : Services Techniques, mairie, écoles, gymnase, médiathèque en 2012 et formation des personnels au compostage en 2015.

Calendrier de réalisation : Formations en 2012 et 2015

Contraintes

Tous les agents n'ont pas suivi la formation.

Bilan

Des actions ont eu lieu mais sans suivi ni renouvellement surtout concernant les économies d'énergies. Celles en lien avec le compostage ont été intégrées et assimilées.

Pistes d'amélioration

Des lumières restent souvent allumées inutilement, le chauffage est souvent trop chaud et des robinets coulent parfois plus longtemps que le nécessaire.

Il faudrait ainsi re-sensibiliser les agents communaux aux économies d'énergies (demi-journée de formation avec un expert qui fait une intervention en mairie par exemple).

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Avoir une gestion éco-responsable de la commune

Action 33. Proposer des repas « bios » au restaurant municipal

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Personnes associées : Jean Demenge

Contexte

Suite à une réflexion menée par la mairie, la volonté est de permettre l'accès au bio aux personnes recevant les repas au restaurant municipal.

Description de l'action

Identifier les citoyens demandeurs d'un restaurant scolaire bio, étudier les différentes solutions adoptées par d'autres collectivités sur le territoire régional, analyser le potentiel territorial meyrarguais en terme d'approvisionnement, analyser les possibilités offertes dans le cadre du code des marchés publics, faire une simulation à court moyen et long terme, de l'impact technique et budgétaire pour la Commune et pour les administrés concernés d'un passage à un restaurant scolaire bio pour en examiner la faisabilité.

Soumettre le projet aux administrés concernés pour voir leur degré d'engagement, établir un calendrier de mise en œuvre.

Calendrier prévisionnel : Commencé depuis 2010

Résultats attendus de l'action

Permettre l'accès à de la nourriture biologique dans une logique de proximité.

Budget prévisionnel

14 000€/an

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Equivalent d'un repas bio par semaine servi selon les critères du cahier des charges.

Opportunités

Augmentation du nombre de producteurs bios et en circuits courts.

Bilan

Des produits bios et en circuits courts sont servis au restaurant municipal. Le cahier des charges va être revu d'ici fin 2018.

Pistes d'amélioration

Poursuivre l'action dans le sens de la restauration collective durable, cela devra ainsi se traduire dans le nouveau cahier des charges.

AVOIR UNE GESTION DURABLE ET ECONOMIE DES RESSOURCES

Avoir une gestion éco-responsable de la commune

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Erik Delwaulle

Contexte

Dans le cadre de son A21 la ville souhaite mener une véritable politique d'achats responsables.

Description de l'action

Chaque marché de la Commune sera examiné au regard des clauses sociales et environnementales à intégrer, de leur échéance et de la faisabilité technique et financière. Ensuite la commune identifiera les marchés sur lesquels intervenir et formalisera un calendrier d'action. Afin de mettre en œuvre cette démarche et de s'assurer de son appropriation par tous, une organisation interne associant, dès l'amont, les agents utilisateurs des prestations sera instaurée (groupes de travail thématique avec comme animateur de l'ensemble de la démarche, un référent 'marchés publics responsables' au niveau du DGS).

Calendrier prévisionnel : Débuté depuis 2010

Résultats attendus de l'action

Inscrire la commune dans une politique d'achats durables et participer à l'évolution de l'économie en faveur d'une économie plus responsable.

Budget prévisionnel

Sans objet

Action 34.

Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

A prix égaux les produits durables sont favorisés, mais cela reste ponctuel.

Calendrier de réalisation : Ponctuellement depuis 2010

Contraintes

Manque de moyens pour réaliser un cahier des charges pour la commande publique « durable ».

Bilan

Des achats durables ont lieu mais il n'y a pas de véritable cahier des charges qui vise systématiquement à favoriser les produits durables.

Pistes d'amélioration

Etablir un comité réunissant les personnes qui sont amenées à passer des commandes publiques afin d'établir des clauses types.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE

Soutenir les actions de solidarité en direction des publics fragiles

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Maria Isabel Verdu

Personnes associées : Andrée Lalauze

Contexte

On observe en France une tendance à une « fracture générationnelle ». Meyrargues souhaite ainsi rapprocher les générations dans une logique de mieux vivre ensemble.

Description de l'action

Il s'agit de motiver différentes associations de la commune à travailler ensemble pour réfléchir à des actions en faveur de l'intergénérationnel. Rapprocher les jeunes et seniors afin qu'ils travaillent ensemble à raconter l'histoire d'un quartier aux nouveaux arrivant par exemple. Avec l'association locale des jardins partagés organiser de beaux moments d'échanges entre générations, afin de mieux connaître la nature et transmettre un savoir. Solliciter les anciens pour les enfants de l'école ou du centre aéré lors de la mise en place de la semaine des cinq jours, et proposer d'animer des ateliers. Encourager les professeurs des écoles à intégrer des actions avec les anciens lors de l'élaboration de leur projet pédagogique.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

Favoriser les activités intergénérationnelles et améliorer le cadre de vie des habitants.

Budget prévisionnel

850€

Action 35.

Organiser des activités intergénérationnelles

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Il y a eu un mélange foyer/centre aéré pour des repas et jeux tous les mercredis pendant 49 semaines sur l'année 2014/2015 avec une trentaine de participants pour chaque composante (de 3 jusqu'à plus de 85 ans). Cette démarche n'a pas été renouvelée car réticence du foyer (bruit, agitation...). Des personnes âgées du foyer se rendent ponctuellement à la crèche afin de conter des histoires aux enfants.

Calendrier de réalisation : actions menées en 2014 et 2015, puis de façon plus ponctuelle depuis 2016

Contraintes

Nuisances bruit/dérangement pour les seniors du foyer.

Opportunités

Groupe de volontaires au foyer, désirant partager des moments avec les plus jeunes.

Bilan

Des événements ont eu lieu dans un premier temps mais n'ont pas connu le succès escompté. Des activités plus ponctuelles et volontaires sont désormais menées par certains anciens du foyer. Les autres associations n'ont pas forcément été intégrées au projet

Budget final

Sans objet.

Pistes d'amélioration

Inciter davantage les anciens à rencontrer les plus jeunes et partager des moments ensemble. Le groupe de volontaires qui se rend à la crèche pourrait servir d'intermédiaire.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE
Répondre aux besoins des personnes âgées et de la jeunesse

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Maria Isabel Verdu

Contexte

Le contexte aujourd'hui est qu'il manque de lieu où peuvent se rencontrer les jeunes pour échanger entre eux. La commune dispose de plusieurs locaux (sur le plateau de la Plaine, ou les locaux de l'actuelle médiathèque qui est appelée à déménager) qui pourraient servir de lieu de rencontre à condition qu'il y ait en parallèle la présence d'un animateur.

Description de l'action

L'accueil jeune sera ouvert à différents moments de la semaine et de la journée ainsi que les fins de semaines. Un éducateur encadrera ces ouvertures, et un nombre d'au moins 12 jeunes est indispensable pour démarrer et obtenir de la Caisse d'Allocations Familiales un agrément et des subventions. Des sorties, organisation de concerts, ou autres activités seront portées par les jeunes dans une fréquence mensuelle ou trimestrielle.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2015

Résultats attendus de l'action

Mettre en place des ateliers pédagogiques et thématiques, motiver les jeunes et les aider pour organiser des sorties, développer un comportement éco responsable.

Budget prévisionnel

30 000€

Action 36.
Monter un projet pédagogique et éducatif point jeune

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Projet travaillé en amont, mais la réponse à l'appel d'offre lancé a été supérieur au budget initial (60 000€ pour 30 000€ estimé). Le projet a été abandonné. Réalisation en contrepartie de la Maison des Associations Culturelles (MAC) et de l'espace de jeux pour les jeunes près du gymnase.

Calendrier de réalisation : Espace multisports et MAC construits en 2016 et 2017

Contraintes

Budget après appel d'offre trop élevé par rapport au budget prévu.

Opportunités

Utilisation du budget initial pour aménager la MAC et l'espace de jeux à côté du gymnase. Les jeunes étaient favorables à l'espace multi-sports.

Bilan

Le projet n'a pu voir le jour mais la commune s'est adaptée à la situation et a proposé 2 projets adaptés qui ont vu le jour en 2016.

Budget final

40 000€

Pistes d'amélioration

Continuer à entretenir le dialogue avec les jeunes, encourager le rôle du conseil municipal des jeunes et prendre en compte leurs demandes dans la mesure du possible.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE
Répondre aux besoins des personnes âgées et de la jeunesse

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Andrée Lalauze

Contexte

Le constat est qu'il est nécessaire d'accompagner les anciens à mieux vieillir.

Description de l'action

Destinés aux retraités fragilisés mais toujours autonomes, ces actions se déroulent notamment sous la forme d'ateliers complémentaires qui s'inscrivent dans une logique de parcours de prévention. Les thématiques abordées permettent aux retraités d'acquérir les bons réflexes en termes de sommeil, mémoire, mobilité, nutrition, prévention des chutes, activité physique

Calendrier prévisionnel : Débuté en 2012

Résultats attendus de l'action

Permettre aux retraités d'acquérir les bons réflexes.

Budget prévisionnel

Sans objet

Action 37.
Poursuivre les ateliers de prévention pour les personnes âgées

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Mise en place de 15 séances (1/semaine) dont 5 ateliers de 3 modules. Entre 10/15 personnes par séance (plus ou moins les mêmes qui reviennent chaque semaine). Grand intérêt suscité mais pas de réinscriptions l'année suivante car les ateliers proposés par la caisse de retraite étaient les mêmes que l'année d'avant.

Calendrier de réalisation : Ateliers conduits sur l'année 2015

Contraintes

Pas de renouvellement dans les ateliers proposés

Opportunités

Intérêt suscité la première année

Bilan

Les ateliers ont été un succès la première année mais il n'en a pas été de même pour l'année suivante puisqu'il s'agissait des mêmes ateliers.

Pistes d'amélioration

Relancer l'action, essayer de proposer des ateliers un peu différents chaque année.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE

Dynamiser la vie locale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Gérard Morfin
Personnes associées : Sabine Hugounenc

Contexte

La commune soutien l'organisation de manifestations diverses et variées. L'enjeu est de rendre ces événements écoresponsables.

Description de l'action

Il est proposé dans un premier temps d'analyser sous l'angle de l'éco responsabilité, les événements organisés par la Mairie, de solliciter les associations sur les démarches écoresponsables qu'elles conduisent aujourd'hui dans le cadre de leurs activités et des événements qu'elles organisent. Une campagne de sensibilisation à l'éco-responsabilité sera conduite au travers de documents de sensibilisation (articles BIM, fascicule éco responsabilité).

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Réduire les déchets produits lors de manifestations, valoriser des produits réutilisables et sensibiliser au développement durable.

Budget prévisionnel

1000€

Action 38. Encourager les manifestations écoresponsables

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

En 2013 lancement de la démarche avec une sensibilisation sur l'éco-responsabilité des associations, la distribution de guides et un questionnaire.

Mise en place d'un prix pour les associations écoresponsables, 100€ et un certificat affichable.

En 2016 Société de chasse, Pamoja, ACM, Comm'un jardin de Mey

En 2017 Diagonale, Synthèse, et Club de l'âge d'or.

Calendrier de réalisation : Remise des prix à partir de 2013.

Opportunités

Les associations mènent de plus en plus d'actions en adéquation avec les principes du développement durable. Il faut encourager ce mouvement.

Contraintes

Toutefois un certain retard a cependant été observé quant à la remise des prix aux associations.

Bilan

Des pratiques écoresponsables émergent mais elles restent encore trop ponctuelles. Il faut continuer la dynamique en la rendant systématique sur chaque manifestation.

Budget final

300€ / an

Pistes d'amélioration

Inciter les associations à retirer leurs affiches après la tenue de leurs événements car il a été constaté que de nombreuses pancartes restent longtemps affichées et causent une pollution visuelle et parfois environnementale.

Rappeler les associations qui louent des « salles » de bien faire le tour des lieux en partant, nettoyer et ramasser les déchets. Proposer des équipements mobiles permettant le tri des déchets pour les manifestations.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE

Dynamiser la vie locale

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Maria Isabel Verdu

Contexte

Dans le cadre de la mise en place de l'A21, il a été demandé par les associations la création d'une maison associative et plus globalement d'améliorer le service aux associations.

Description de l'action

Il est proposé de réunir les associations et la Mairie pour faire l'état des lieux de leurs besoins, mettre en cohérence les besoins et définir avec elles les priorités au regard des moyens de la collectivité. Il s'agit aussi de mettre en place un calendrier d'actions sur le moyen terme pour répondre à leurs besoins. Pour cette action, dans un premier temps, le Budget Prévisionnel concerne essentiellement l'organisation d'un petit apéritif après la réunion pour favoriser les échanges avec les associations présentes. Le budget devra être revu une fois que les actions précises à conduire seront clarifiées.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Favoriser les liens entre les associations et améliorer le service aux associations.

Budget prévisionnel

500€

Action 39.

Améliorer les services aux associations

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Le calendrier n'a pas été réalisé, mais une page internet est dédiée à chaque association sur le site de la mairie. Le guide des associations est imprimé en 1500 exemplaires et a fait l'objet de 6860 clics sur internet ce jour. Environ 5 rencontres par an avec les présidents d'associations à leur demande, tenue annuelle du forum des associations (environ 40 présentes). Les subventions ont été maintenues (120000€) malgré la diminution des dotations de l'Etat. 3 réunions par an mairie/associations ont lieu. Sur l'année 2017, 36 associations ont demandé l'autorisation d'occuper un des 6 plus "grands" lieux (salle fête, colonie, oliviers, salle des associations, théâtre verdure, gymnase) pour un total de 132 événements. Le parc du château et la glacière sont de nouveaux lieux accessibles pour tous, à disposition des associations tout comme la maison associative communale MAC.

Contraintes

Financières pour la maison des associations

Opportunités

Maintien de l'enveloppe allouée aux associations malgré la baisse de dotation de l'Etat.

Bilan

De nombreuses actions ont été réalisées en faveur des associations. Il s'agit maintenant de récolter leur retour et voir si leurs besoins ont évolués.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE
Informers les Meyrarguais sur les bonnes pratiques environnementales

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Chloé Arnaud

Contexte

Le BIM est un outil de communication important, de nombreuses informations sont à renforcer notamment sur les bonnes pratiques environnementales.

Description de l'action

Il s'agit de réaliser des campagnes d'information régulières sur les éco-gestes, informer le public sur l'assainissement non collectif, sur les actions communales en relation avec l'énergie et l'eau, sensibiliser à la propreté, communiquer sur les consignes de débroussaillage, sur le coût des déchets triés et non triés, d'assurer le conseil aux particuliers par des permanences du CPIE Espace Info Energie.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2013

Résultats attendus de l'action

Faire de Meyrargues et de ses citoyens une commune où l'on a conscience de l'importance du respect de l'environnement.

Action 40.
Informers sur le développement durable

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Diffusion d'un journal gratuit d'informations municipales : le BIM 4 fois par an.

Organisation de réunions publiques régulières pour le bilan de l'action municipale et pour concerter sur les travaux.

Permanences tenues par le CAUE pour toutes questions relatives aux aménagements durables.

Calendrier de réalisation : Intégration de la rubrique environnement dans le BIM depuis 2014

Contraintes

Il n'a pas été choisi de faire une rubrique A21 ou développement durable car ce sont des thèmes transversaux et touchent donc tous les domaines.

Opportunités

Les sujets ciblés peuvent soulever un intérêt et contribuent à la sensibilisation régulière au développement durable.

Bilan

De nombreuses informations utiles sont véhiculées dans le BIM. Ce dernier a une rubrique consacrée à l'environnement mais pas spécialement au développement durable.

Pistes d'amélioration

Intégration dans le BIM d'une petite rubrique « le saviez-vous » qui donnerait chaque trimestre 1 ou 2 astuces au quotidien pour économiser de l'énergie, informer sur les pratiques durables etc.

Prévoir dans chaque BIM une évaluation des actions engagées, avec des indicateurs quantitatifs.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE
Informers les Meyrarguais sur les bonnes pratiques environnementales

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Contexte

Aucune action n'est conduite pour sensibiliser les plus jeunes aux pratiques durables.

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place un projet d'éco-école à conduire sur 5 ans, en lien avec l'école ; de créer des manifestations et expositions autour de thèmes environnementaux en lien avec les jeunes ; de mettre en place des affiches destinées au jeune public sur les économies d'eau et d'énergie ; de réaliser un guide des éco-gestes ; de relancer l'action 'Nettoyons nos collines' avec les écoles ; de conduire des animations scolaires et animation pour éviter le gaspillage au restaurant scolaire. Lors de l'organisation de ces événements, des évaluations qualitatives et quantitatives seront conduites afin d'opérer par la suite à des choix de maintien, suppression ou développement d'évènements.

Calendrier prévisionnel : Commencé en 2010

Résultats attendus de l'action

Sensibiliser dès le plus jeune âge aux gestes éco-citoyens, et au principe du développement durable.

Budget prévisionnel

3000€/an

Action 41.
Réaliser un programme annuel de sensibilisation sur l'environnement pour les jeunes

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Au niveau scolaire ont été mis en place les jardins dans les écoles (permaculture et herbes aromatiques), les tables de tri à la cantine, et les composteurs dans la cour.

Opportunités

Implication des professeurs des écoles

Bilan

De nombreuses actions sont menées dans le cadre scolaire mais il n'y a pas de véritable programme de sensibilisation en dehors du cadre scolaire.

Les actions sont ponctuelles en fonction des opportunités et des projets en cours, il n'y a pas de véritable programme ou plaquette à destination des enfants.

Pour autant les écoles sont très impliquées dans des actions de développement durable et tous les scolaires en bénéficient donc largement.

Pistes d'amélioration

Réalisation d'un programme, guide, plaquette à remettre aux enfants et planifier éventuellement chaque année des actions à mettre en place pour les sensibiliser.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITE
Informers les Meyrarguais sur les bonnes pratiques environnementales

L'ACTION TELLE QUE ENVISAGEE EN 2013

Pilote de l'action : Sandrine Halbedel

Contexte

L'agriculture est très présente à Meyrargues et le PLU vise à protéger les espaces agricoles.

Description de l'action

Des visites des exploitations pourraient être organisées pour les élus, les agents communaux les scolaires et le public. Un article spécifique dans le BIM pourrait être programmé et une page du site consacrée.

Calendrier prévisionnel : Début prévu en 2014

Résultats attendus de l'action

La valorisation des bonnes pratiques existantes pourrait avoir un effet incitatif sur les autres agriculteurs.

Action 42.
Valoriser les bonnes pratiques environnementales de l'agriculture locale

SON BILAN EN 2018



Suivi de l'action

Visite réalisée en 2017 dans le cadre du Printemps devant ma porte, sur l'exploitation de P. Robert agriculteur bio afin de faire connaître ses pratiques. Un article a été rédigé dans le BIM sur l'exploitation de M. Faure Gignoux (multiplicateur de semences) qui utilise des ruches pour la pollinisation.

Calendrier de réalisation : Article en 2014 et visite en 2017

Contraintes

Peu d'agriculteurs sont « bios » sur la commune

Opportunités

Des agriculteurs volontaires.

Bilan

Deux actions de valorisation ont eu lieu. Un projet d'installation d'un maraicher bio est en réflexion. Il est nécessaire de renouveler régulièrement ces opérations de sensibilisation.